

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins qu'un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion ..... 10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne  
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal.  
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT  
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN.

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine* : Il n'y a plus d'Europe.—Adresse présentée au comte de Chambord dans les banquetts royalistes du 15 juillet en France.—La Société St-Jean-Baptiste en société de secours mutuels, d'assurance ou de colonisation.—M. Auguste Fortin, cultivateur de St-Jérôme du Lac St-Jean, nommé conférencier agricole.—La colonisation au Lac St-Jean.

*Causerie Agricole* : Utilité des arbres forestiers et fruitiers.

*Sujets divers* : De la nourriture des poules.—Usage de la chaux pour les chevaux et les bestiaux.—Améliorer le sol dans le but d'obtenir un plus grand rendement.

*Choses et autres* : Le Révd M. N. T. Hébert, curé de Kamouraska, recommande fortement la culture des fraises variété "Sharpless," provenant de la pépinière de M. Auguste Dupuis, du Village des Aulnaies.—Conditions de reboisement de nos terres incultes. Le prix du bœuf aux Etats-Unis.

*Recettes* : Moyen d'empêcher les faulx, faucilles et autres instruments aratoires de rouiller.—Moyen de guérir les chevaux de la maladie appelée "Heaves" ou "tranchées."

*Annonce* : Rentrée des élèves du Collège de Ste Anne, le 1er septembre prochain.

*Prime offerte à nos abonnés*.—Ceux de nos abonnés qui auront payé leur abonnement (ainsi que leurs arriérages s'il y en a) jusqu'au 1er août 1883, avant le premier septembre prochain, recevront une magnifique brochure devant intéresser tout particulièrement les cultivateurs. Cette brochure a été publiée pour la première fois en 1790, par la Société d'Agriculture du Canada, et a pour titre : "Papiers et lettres sur l'agriculture, recommandés à l'attention des cultivateurs Canadiens par la Société d'Agriculture en Canada."

## REVUE DE LA SEMAINE

*Il n'y a plus d'Europe*.—Sous ce titre, nous lisons dans la *Gazette de Liège* :

"Il n'y a plus d'Europe, disait, à la commission parlementaire, M. Gambetta.

"Le fait n'est que trop vrai, le décès n'est que trop authentique. Les événements de l'Egypte l'attestent assez. Et il y a tellement peu d'Europe que l'Islamisme, qu'on pourrait réputer agonisant, reprend sa puissance fatale en Afrique et en Asie. L'Islamisme sort du lit de "l'homme malade," il renait de ses pourritures. Jadis l'Europe l'avait refoulé d'Espagne et d'Autriche, l'avait poursuivi en Asie et en Afrique. Mais l'Europe était chrétienne alors, et ce fut la restauration, en tombant en 1830, qui légua l'Algérie à la France.

"Il n'y a plus d'Europe, c'est certain, mais à qui la faute? La faute est au libéralisme. Le libéralisme a sécularisé les gouvernements et voulu séculariser à fond la société. Il a arraché de l'Europe officielle les idées chrétiennes. A la république chrétienne, a succédé la théorie de l'équilibre européen, puis la théorie des frontières naturelles. L'égoïsme règne dans toutes les contrées européennes ; il n'y a plus de solidarité entre elles. Comment l'Europe serait-elle capable d'un effort commun pour conserver sa prépondérance en Egypte. Mais dans ces événements d'Egypte, ne soupçonne-t-on pas une intrigue européenne et ne voit-on pas une main occidentale dicter au sultan ses notes et ses dépêches diplomatiques.

"Il n'y a plus d'Europe," parce que les gouvernements ont donné, tête baissée, dans les idées révolutionnaires, parce qu'ils ont rejeté les idées chrétiennes pour appliquer les théories maçonniques.

"Il n'y a plus d'Europe," parce qu'il n'y a plus à Rome un Pape-Roi reconnu comme le représentant de l'idée chrétienne.

"L'Europe est divisée, parce que l'ordre providentiel est renversé à Rome.

“ L'Europe ne se refera qu'autour du pouvoir temporel du Saint-Siège restauré.

De grandes voix s'étaient fait entendre, la plupart glacées par la mort déjà, qui, dès 1859, annonçaient à l'Europe le déluge de révolutions, de guerres, de conflits qui éclateraient sur elle et, à Rome, la monarchie pontificale venait à disparaître sous les efforts de l'Italie révolutionnaire. On peut voir si elles avaient raison.

“ Il n'y a plus d'Europe, ” mais y a-t-il encore une France ! Quelle influence exerce ce pays jadis si grand à l'extérieur ? Aucune. Il est devenu une puissance de second ordre, sans alliances. L'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, la Russie sont liguées contre elle et voilà qu'elle vient de perdre l'alliance de l'Angleterre. L'anniversaire séculaire de 1789 s'avance à grands pas et nous pourrons juger de la manière la plus complète ce que la Révolution a fait de la France. Impuissante à l'extérieur, déclinée à l'intérieur, la proie des communards sous une hideuse Terreur athée, voilà la France de demain.

“ L'anarchie et l'impuissance réunies, voilà l'aboutissement de la Révolution de 1789.

“ Il n'y a plus d'Europe, ” il n'y a presque plus de France, mais y a-t-il encore une société ? La société est menacée de toutes parts. Les sociétés secrètes se multiplient se rattachant toutes à la franc-maçonnerie, mais dépassant les idées premières de la secte. Les carbonari, les nihilistes, les fanatiques, les communards, les socialistes sont disséminés partout, mais représentent partout aussi la même idée : la destruction sociale. De pauvres conservateurs comptent sur les armées plus nombreuses que jamais pour maintenir l'ordre. Amère sera leur déception. La force matérielle sera absolument impuissante contre les fausses idées. Le sabre ne peut rien contre l'intelligence. D'ailleurs que peuvent des armées que commandent des révolutionnaires ? Elles sont elles mêmes des instruments d'anarchie. Jamais les armées n'ont été aussi redoutables que de nos jours, et l'Europe, ainsi armée jusqu'aux dents, n'a pu empêcher le massacre des Européens à Alexandrie.

“ Dieu chassé des sociétés, des Etats, des gouvernements, tout s'altère, tout se détruit, c'est la philosophie des événements contemporains et leur leçon.

— Dans les banquets royalistes du 15 juillet, en France, une adresse au comte de Chambord a été signée par les convives. Voici, d'après l'*Union*, le texte de ce document :

“ Monseigneur, ”

“ Nous venons, comme chaque année, à l'occasion de la Saint-Henri, vous offrir l'hommage de notre fidélité inaltérable et de notre dévouement respectueux. Si jamais la nation française, dont la glorieuse histoire a été faite par ses rois, éprouvé le besoin de se réfugier sous l'abri des traditions séculaires qui avaient assuré sa grandeur, c'est évidemment dans la triste période qu'elle traverse en ce moment. L'héritier de ces traditions, qui suit avec tant d'anxiété et de sollicitude les phases quotidiennes de la vie de ce peuple sur lequel il doit et veut régner, sait que la France, à cette heure, est déchirée plus que jamais par les hommes qui, confondant dans leur haine les deux principes séculaires sur lesquels repose son génie na-

tional : la religion et la monarchie, voudraient effacer de son âme les deux grandes vertus qui l'ont soutenue à travers les siècles : le culte de Dieu et l'amour du roi. Il a suivi d'un oeil attristé les humiliations successives qu'un gouvernement, aussi faible devant l'étranger que violent devant de pauvres et inoffensifs religieux, a infligées à notre patriotisme.

“ Une fois déjà dans ce siècle, il a suffi du retour des Bourbons pour ressusciter la France épuisée par vingt-cinq ans de lutte. Aujourd'hui, la patrie attend du chef de la maison de France une résurrection nécessaire. L'heure est à Dieu, a dit le roi. Nous avons au fond de l'âme la conviction que Dieu fera bientôt connaître son bon plaisir ; que la France, rendue à elle-même et frémissante encore d'avoir échappé au cataclysme final, viendra demander au roi son salut et son relèvement. C'est dans cette espérance que nous nous unissons tous pour faire entendre une fois de plus le vieux cri français : *Vive le roi !* ”

— Plusieurs de nos confrères de la presse franco-canadienne demandent fort à propos que l'on transforme la Société St Jean Baptiste en une société de secours mutuels, ou d'assurance ou de colonisation. Quand la direction aura pu, un jour, ou secourir un membre, ou remettre à sa veuve le montant d'une police d'assurance, ou établir plusieurs colons sur de belles et bonnes terres, elle deviendra forte, puissante, et surtout utile aux Canadiens Français. Ce sera là la meilleure manière de mettre en pratique les magnifiques ejaculations oratoires annuelles sur le patriotisme et l'union nationale. — *Le Monde.*

*M. Auguste Fortin, conférencier.* — Nous apprenons avec plaisir que M. Auguste Fortin, ancien élève de l'École d'agriculture de Ste Anne, vient d'être nommé conférencier agricole par l'Hon. Ministre d'agriculture de la Province de Québec. M. Fortin devra donner tout particulièrement des conférences dans les différentes paroisses du Lac St Jean. M. Fortin est entièrement qualifié pour remplir avantageusement cette belle mission ; son expérience théorique et pratique de l'agriculture lui a valu de remplir pendant plusieurs années la charge de directeur de la ferme-modèle de Ste-Anne, avec la plus entière satisfaction. Ce Monsieur est actuellement propriétaire d'une ferme considérable à St Jérôme du Lac St Jean, et les cultivateurs, par ses conférences, pourront largement profiter des nombreuses expériences qu'il a pu faire sur cette ferme, depuis qu'il en est le propriétaire, et que l'on peut à l'heure qu'il est qualifier de “ ferme modèle.”

*Le lac St Jean.* — La colonisation fait de rapides progrès dans la belle vallée du lac St Jean depuis quelques années, grâce au zèle infatigable du clergé et d'un grand nombre de nos compatriotes. Déjà, on voit s'élever dans cette vallée, sur la rive sud du lac, plusieurs paroisses, telles que la Pointe aux Trembles, Roberval, St Prime, St Jérôme, St Gédéon, qui bientôt acquerront une grande importance dans la province de Québec. Lorsque le chemin de fer sera terminé, cette région deviendra une des plus riches du pays et ses produits abondants, qui n'ont pas encore de débouché facile, afflueront sur nos marchés. Cette immense vallée sera, comme on l'a dit si souvent, le véritable grenier du Canada.

Nous applaudissons aux progrès rapides que font les colons du sud du lac et nous les encourageons à continuer leurs nobles et courageux efforts. Mais nous n'avons pas besoin de stimuler leur courage pour les engager à suivre la voie patriotique dans laquelle ils sont entrés avec tant d'empressement; car ils viennent encore de nous donner une preuve éclatante de leur grand amour de la colonisation, et voici dans quelle circonstance. Les informations nous ont été fournies par un brave et digne curé de l'endroit.

Jusqu'à ce jour, tous les colons se sont fixés au sud du lac St-Jean. Le nord du lac, où l'on peut ériger 300 grandes paroisses, a été complètement négligé, et pour cause; il n'y avait aucune voie de communication. C'était un obstacle qu'il s'agissait de faire disparaître. Or, aujourd'hui, on peut presque dire que cet obstacle n'existe plus, et qu'avant peu d'années la vallée nord sera aussi peuplée que les autres parties de ce district. Car il a été décidé, le 27 du mois de juillet, à une assemblée tenue à la Pointe-aux-Trembles, lac St-Jean, d'établir une ligne de navigation entre les deux rives sud et nord du lac. Cette assemblée avait été convoquée par M. St-Hilaire, député de Chicoutimi et Saguenay. Étaient présents les Révérends MM. Lizotte, curé de Roberval, Girard, curé de la Pointe aux Trembles, Vallée, curé de St-Jérôme, Tremblay, curé de St-Gédéon et plusieurs notables du comté.

Des discours enthousiastes furent prononcés par les prêtres que nous venons de nommer, M. St-Hilaire, M. A. Béchar, fondateur du journal *Le Saguenay*, M. Onellet, instituteur d'Hébertville, M. Gingras, marchand de St-Jérôme, etc.

Sur le champ, on jeta les bases d'une société en commandite, avec des parts ou actions de \$10 chacune, pour tenir une ligne de steamer sur le lac St-Jean. Les curés seront présidents honoraires, et il y aura de membres actifs dans chaque paroisse.

Le bateau à vapeur en question voyagera régulièrement et transportera les nouveaux colons au nord du lac, dont la longueur est de 12 lieues, la largeur moyenne de 7 et la plus grande largeur de 9.

C'est une entreprise qui mérite l'encouragement du public. Nous sommes convaincu—et nous le souhaitons ardemment—que les promoteurs obtiendront le plus grand succès.

## CAUSERIE AGRICOLE

### UTILITÉ DES ARBRES FORESTIERS ET FRUITIERS.

La question de la plantation d'arbres forestiers paraissant occuper en ce moment l'attention de nos agronomes canadiens; il n'est pas sans intérêt de publier ici ce qu'écrivait, il y a trente ans, de nos agronomes les plus distingués, feu M. Wm Evans, qui a contribué si largement au bien-être de la classe agricole par ses nombreux écrits sur différentes questions les plus importantes au point de vue agricole. Les recommandations qu'il faisait alors quant à la conservation de nos arbres forestiers, peuvent certes avoir leur application dans les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, et aujourd'hui avec encore plus de raison qu'il y a trente ans.

Voici ce qu'écrivait en 1853, M. Wm Evans :

Pour la tenue d'une terre, c'est un grand défaut que d'en enlever tous les arbres, sans songer en garder pour les besoins de la ferme, de même que pour l'ombrage ou l'ornement du terrain sur lequel nous nous établissons.

Nous nous sommes fréquemment efforcé d'attirer l'attention des cultivateurs sur ce sujet, afin que l'on fit quelques démarches pour prévenir et faire disparaître ce mal; mais la destruction se continue, comme s'il était désirable de ne laisser aucune trace des belles forêts qui couvraient la terre du Canada, ou d'en planter d'autres à leurs places.

On essaie de justifier la destruction totale des arbres où de nouveaux établissements sont faits, vu la difficulté de préserver les arbres en défrichant la terre. Il peut y avoir un fondement pour cette objection; mais nous croyons qu'il serait très-possible de le surmonter, pour préserver quelques arbres, en choisissant ceux qui ont les plus longues racines dans le sol, où il n'y en a pas beaucoup, en ôtant tous les taillis et en éclaircissant les gros arbres jusqu'à un certain point.

Ça peut être difficile de sauver les arbres quand le feu passe sur la terre, néanmoins on peut en sauver quelques-uns. On peut laisser plus d'arbres qu'il n'en faut, et alors s'il y en a d'endommagés par le feu, il en restera un nombre suffisant.

Les meilleures variétés à laisser comme arbres dispersés, pour l'ombrage, l'ornement et l'usage de la ferme, sont l'orme, le bouleau, le hêtre, l'érable, le frêne, le noyer et peut-être le chêne. Les arbres de bois méau, si on en garde, doivent être laissés en masses ou groupes, vu qu'ils ne peuvent rester seuls s'ils sont gros. Le cèdre, le pin, laissés en bocage, ornent bien un paysage et peuvent bien payer pour le terrain qu'ils occupent. Si les circonstances ne permettent pas de conserver quelques arbres originaux de la forêt, en défrichant la terre pour la culture, on doit de suite planter des arbres.

Les jeunes arbres qui ont une bonne apparence peuvent être pris dans la forêt, et si on les plante avec soin ils croîtront rapidement. Il y a un avantage en plantant, car les arbres peuvent être placés dans les meilleures places où ils peuvent le mieux convenir et causer moins de dommages.

Pour une moyenne, cent verges carrés seraient un espace amplement suffisant pour chaque arbre, jusqu'à ce qu'ils aient l'âge de trente ou quarante ans; de là, l'usage d'un acre de terre seulement serait perdu pour trente-six arbres, et si ces arbres étaient utiles ils paraîtraient peut-être aussi bien quand ils seraient gros, pour la terre occupée, que toute autre partie de la terre, outre l'ombrage et l'ornement qu'ils donneront pour longtemps. S'ils étaient coupés, ils pourraient être remplacés par d'autres arbres.

Nous avons vu des arbres plantés seuls dans un bon terrain, atteindre une grosseur considérable dans l'espace de trente ans. Dans la Bretagne les arbres sont plantés pour le profit et sont considérés bien payer pour la terre qu'ils occupent, si les propriétaires peuvent attendre qu'ils aient atteint une grosseur considérable.

Mais à part toute considération de profit, le cultivateur a un intérêt à maintenir la beauté du paysage,

et il est impossible de le faire sans une bonne quantité d'arbres. Les lignes longues et droites de clôtures en bois, et l'absence d'une bonne quantité d'arbres est un grand enlaidissement du paysage dans notre pays. Les arbres de presque toutes les variétés étaient la croissance et la production naturelle de notre pays, de la plus basse vallée au sommet des montagnes, et nous sommes persuadé que ça doit causer un grand dommage que de dépouiller la terre de tous les arbres, surtout où les étés sont si chauds et les hivers si froids.

Il n'y a aucun doute que la destruction des arbres dans d'autres pays a été trouvée être dommageable, en général, et nous craignons que cela aura le même effet ici, si l'on coupe tous les arbres et qu'on n'en plante aucun. Dans plusieurs parties de notre Province, où l'on ne laisse pas un seul arbre debout, nous n'hésitons pas à dire que la terre souffre en conséquence, ainsi que les animaux paccages en été sur cette terre nue et sans ombrage. Nous n'avocassons pas l'ombrage sur nos terres labourables, parce que nous pensons que ce serait dommageable pour nos récoltes de grain; mais jusqu'à un certain point les arbres et l'ombrage sont absolument nécessaires en Canada.

En Angleterre il y a tant de clôtures vives dans quelques endroits, que les cultivateurs se plaignent qu'elles sont dommageables, mais c'est parce qu'elles sont une protection pour le gibier. Dans notre pays, l'ombrage est plus nécessaire et nous n'avons pas les dégâts du gibier à appréhender.

Sans doute nous ne pouvons pas avoir la terre qui entoure immédiatement un gros arbre très-productive de grain, d'herbes et de légumes, mais si tout le reste de la ferme est bien cultivé, excepté cette partie occupée par de beaux arbres laissés pour l'ombrage et l'ornement, nous pourrions bien abandonner la récolte sur la terre où ces arbres sont plantés.

Nous nous croyons justifiable de dire qu'une ferme de deux cents acres, avec un nombre d'arbres suffisant serait plus productive d'herbe, de grains et de végétaux pour l'homme et les animaux, qu'elle le serait s'il n'y avait pas d'arbres dessus.

Il peut être très désirable de détruire les forêts, et de coloniser le pays d'habitants industriels, mais la destruction totale de tous les arbres n'est pas nécessaire à l'accomplissement de cet objet. Au contraire ce but peut être mieux atteint en préservant quelques arbres, ou en plantant d'autres arbres à la place de ceux que nous coupons et détruisons.

(Ce sujet est donc d'une importance suffisante pour lui donner droit à la sérieuse attention de nos Législateurs comme on l'a fait à la dernière Session de notre Parlement Provincial.)

Il y a déjà une preuve suffisante des effets dommageables produits par le dépouillement de la terre des arbres qui y croissent. Il est mieux de s'enquérir du sujet à présent, tandis que nous avons un remède à notre disposition, que d'attendre qu'il se manifeste par la détérioration de la terre, par la destruction des forêts, et le défaut d'arbre et d'ombrage.

Tout homme observateur, faisant un tour dans le pays, en été, doit avoir remarqué comment les animaux doivent jouir de l'ombrage d'un gros arbre, pendant la chaleur de l'été, s'ils ont le privilège d'avoir

un ou plusieurs arbres croissant dans leur pâturage. On doit aussi observer comme les animaux doivent souffrir de la chaleur pendant l'été, dans des pâturages exposés aux rayons du soleil par le manque d'arbres ou arbrisseaux; on a dû aussi remarquer que dans tels endroits il y a rarement beaucoup d'herbes pour les animaux.

Notre pays était couvert de beaux arbres de toutes sortes, quand nous en avons pris possession, et avec notre civilisation tant vantée, dès que nous nous emparons de la forêt, nous en détruisons complètement les arbres; nous déclarons sans désemparer la guerre par la hache et le feu à tout arbre qui y croît.

Dans d'autres pays, la marque la plus frappante de l'éducation et de la civilisation est d'avoir une bonne quantité d'arbres de toutes sortes, avec des haies, arbrisseaux, etc., et l'absence d'arbres, de belles haies, est la plus certaine indication d'ignorance, de pauvreté, de mauvais goût ou du défaut d'appréciation de l'utile et du beau.

Probablement que plusieurs personnes peuvent objecter à notre proposition sur les grands avantages d'une bonne quantité d'arbres sur chaque ferme pour l'ombrage, l'ornement et autres fins d'utilité inconcevable. Néanmoins on ne peut s'empêcher de se rendre à l'évidence des faits qui nous prouvent que les arbres sont avantageux comme abris pour nos terres et nos animaux. Un pays sans arbres nous rappelle les descriptions des déserts d'Arabie ou des froides régions du Pôle Nord.

On peut répondre à nos remarques que le pays n'est pas assez totalement dénué d'arbres pour justifier nos observations à ce sujet. En prenant une vue générale du pays, les arbres et les forêts originales sont encore en grand nombre; cependant nous voyons un trop grand nombre de nos fermes sans un seul arbre ou arbrisseau. Ce n'est pas d'un grand avantage pour ces fermes nues, ou pour les bêtes à cornes qui y paccagent, que des frêts soient à un mille et plus de distance, et qu'il y ait un ou plusieurs arbres croissant sur la ferme voisine. Nous voudrions que l'on fut convaincu de la nécessité de voir des arbres sur une ferme, et que s'ils n'y croissent pas naturellement, on en plantât aussitôt que possible.

Nous avons vu parfois un cultivateur couper un arbre croissant sur sa ferme, au milieu d'un champ, qui était le seul arbre qu'il y eut, uniquement pour faire du bois de chauffage. Il est à propos de couper des arbres quand nous en avons besoin pour notre usage, pourvu qu'ils ne soient pas nécessaires et que nous en plantions d'autres à leur place; mais couper un arbre d'ornement, qui donne de l'ombrage à nos bêtes à cornes pendant la chaleur de l'été, c'est, pour dire le moins, très-incompatible avec notre propre intérêt, pour le confort de nos bêtes à cornes.

On peut s'objecter à toute tentative de se mêler du droit qu'ont les personnes de faire ce que bon leur semble dans la tenue de leur propriété, et si le colon désire détruire tous les arbres forestiers qui se trouvent sur sa terre, sans en planter d'autres, il faut supposer qu'il est très-injuste de l'empêcher de faire une chose et de l'obliger d'en faire une autre, s'il n'y est pas disposé. Nous ne prétendons pas imposer notre opinion là dessus. Notre but est de tâcher de montrer les effets préjudiciables de détruire les arbres forestiers,

sans planter d'arbres fruitiers ou autres, où ils pourraient être nécessaires pour l'ombrage, l'ornement ou d'autres fins.

Il est en notre pouvoir de s'assurer, par la recherche et l'expérience, quel serait le résultat probable au sol, et peut être au climat, par la destruction entière des forêts dans les endroits colonisés et cultivés. Nous avons lu plusieurs rapports des effets peu judiciables dans d'autres pays par la destruction entière des forêts et le défaut d'arbres, et il est reconnu que dépouiller le pays que nous habitons de toute la production naturelle qui le couvre, peut produire un grand changement, quoique nous ne puissions pas comprendre parfaitement pourquoi cela aurait cet effet.

Dans les pays qui ont un climat humide, et qui ne sont pas sujets au même degré de chaleur que le nôtre, le défaut d'arbres n'est pas aussi préjudicieusement ressenti. Il est donc d'une importance générale que l'on s'occupe du sujet; les arbres ayant une influence bienfaisante dans notre pays, on devrait adopter les moyens de n'en pas opérer la destruction sur une aussi grande échelle que nous le faisons.

Dans les Iles Britanniques, les propriétaires de terres plantent des arbres, et pourvoient à leur protection; quand ils en coupent ils en plantent d'autres. Si nous continuons à détruire ici nos forêts comme nous l'avons fait jusqu'à aujourd'hui, nous n'aurons plus, dans les parties habitées de notre pays, un seul arbre pour l'ornement, l'ombrage ou d'autres fins nécessaires. La Législature a passé une loi pour la protection du gibier, et une loi pour la protection de nos forêts ne serait pas sans utilité; elle devrait être d'autant plus sévère que la colonisation de nos terres augmente davantage. Pour le colon, le plus tôt un arbre ou un arbrisseau qui croît sur sa terre, est brûlé et la cendre convertie en potasse et vendue, plus il considère qu'il réussit.

Il n'y a pas une ferme qui ne devrait avoir du bois de réserve pour fins de constructions, de chauffage, etc., et si les arbres ne sont pas conservés, on doit en planter d'autres pour pourvoir à ces besoins, et servir pour l'ombrage et l'ornement. De beaux arbres, bien feuillus, sont considérés être de beaux objets aux yeux du plus grand nombre de nos cultivateurs, et malgré cela on en opère la complète destruction, quitte à faire plus tard, quatre à cinq lieues, par de mauvais chemins, pour se procurer le bois nécessaire aux besoins de la ferme.

Comme de raison, il est nécessaire pour la colonisation du pays qu'une grande partie des forêts soit coupée, afin que la terre soit cultivée pour le support des colons; mais nous avons de la terre en abondance, et il n'y a pas de nécessité de détruire toutes les forêts.

#### De la nourriture des poules.

Ces oiseaux sont très-faciles à nourrir. Ils s'accoutument de tout et rien n'est perdu avec eux. On voit toute la journée des poules occupées à gratter la terre pour chercher et ramasser les grains et autres substances. La semence la plus fine, la mouche, malgré son vol rapide, le ver, qui ne fait que se montrer à la surface de la terre, rien n'échappe à leur regard et

à la vivacité de leur bec. Tant que les poules, par leurs recherches continuelles, trouvent à se nourrir, on égard aux localités, on peut se dispenser de leur donner beaucoup à manger. Mais ceci ne peut avoir lieu que pendant l'été et l'automne, et dans les fermes où les fumiers, les écuries, les étables, les granges leur offrent les moyens d'existence.

Pendant l'hiver et le printemps, la nourriture doit être plus abondante, et si l'on veut avoir des œufs pendant l'hiver, on aura soin de faire une pâte avec les lavures de vaisselle, des recoupes, des légumes hachés très fins, un peu de sel, et de la distribuer tiède aux volailles, ce qui est essentiel, parce que, dans cet état, elle les maintient en santé, les nourrit davantage et les rend plus fécondes.

On leur jette ensuite des criblures de blé, de l'orge, de l'avoine, du sarrasin, du blé d'inde, du marc de pommes, des fruits sains ou gâtés coupés par morceaux, des miettes et autres débris de la table et de la cuisine.

La pomme de terre cuite, mêlée à une certaine quantité de farine provenant de l'un des grains que nous avons cités et convertie en pain est une excellente nourriture pour les poules.

Elles sont encore très friandes de vers, et, pour pouvoir leur en donner de temps en temps, on emploie divers moyens pour les multiplier: on fait une pâte avec du son et du crottin, à laquelle on mêle du levain d'orge; on la renferme dans un pot, et, après trois jours, lorsqu'il fait chaud, il s'y forme une multitude de vers.

Lorsque les localités le permettent, et que la main-d'œuvre n'est pas chère, on établit une ou deux verminières.

Sur un endroit élevé de la basse-cour, on creuse une fosse carrée, dans laquelle on met successivement de la paille de seigle hachée, du crottin de cheval, de la terre légère abreuvée de sang d'animaux, avec un mélange d'avoine et de son; sur ce lit, on étend des intestins d'animaux divisés en morceaux; puis on suit le même ordre jusqu'à ce que la fosse soit pleine.

On a soin de la couvrir de branches d'épines, que l'on assujettit avec de grosses pierres, pour empêcher les poules d'y aller. Bientôt cette fosse fourmille de vers, qui s'y forment en quantité.

Cette ressource, précieuse pour l'hiver, ne doit pas être employée l'été, surtout dans les pays chauds, où elle pourrait occasionner certaines maladies aux volailles; dans tout état de cause et n'importe à quel moment, on ne doit abandonner la verminière à la discrétion des poules, mais leur en faire la distribution chaque jour.

En général, on doit veiller à varier la nourriture des poules, de manière à ne pas trop les échauffer.

Les os concassés peuvent être également donnés aux poules; elles les digèrent très facilement.

Malgré la grande faculté digestive dont elles sont douées et la force musculaire de leur gosier, il est cependant des substances qu'il ne faut pas laisser à leur disposition.

De ce nombre sont le verre et les écailles d'huîtres et de moules. On doit donc veiller surtout à ne pas laisser dans les ordres des cuisines qu'on leur jette ordinairement, du verre pilé dont les effets sont très-dangereux.—E. POUSSIN.



### De la chaux pour les chevaux et les bestiaux.

Un auteur, dans l'*American Cultivator*, recommande de donner de la chaux en petite quantité aux chevaux et aux bestiaux comme étant un préservatif et un remède contre les ulcères et autres maladies de bestiaux. Ayant un cheval malade qu'il ne pouvait guérir par d'autres moyens, il lui donna une cuillerée à table de chaux vive trois fois par semaine avec sa nourriture. Au bout de deux semaines le cheval rendit des *chiques* et en grande quantité, puis il out du mieux. Les chiques mises dans de la chaux moururent en moins de vingt-quatre heures. Il en donne à ses bestiaux, en la mêlant à du sel et en leur permettant d'y avoir toujours accès. Du moment où il a adopté ce remède, il n'a perdu aucun animal par suite de maladies de bestiaux quoiqu'il en eût perdu plusieurs auparavant.

### Améliorer le sol pour en obtenir en plus grand rendement.

Pour obtenir ce résultat, il faut d'abord bien égoutter le sol afin d'en faire disparaître toutes les eaux superflues. Il faut ensuite ajouter à la terre ce qui lui est nécessaire en y mêlant d'autre terre ou en l'engraisant. Car il faut rendre constamment à la terre, au moyen d'engrais, toute la force de même que la fertilité que nous lui enlevons par des récoltes successives; enfin il faut enlever toutes les mauvaises herbes, et cela sans relâche, quelque soit la somme de travail exigée, afin que la nourriture de la terre et du fumier puisse se communiquer aux récoltes plutôt qu'aux mauvaises herbes qui prennent une plus grande part de nourriture, surtout lorsqu'elles sont en abondance et disputent le terrain aux grains et aux fourrages.

Si l'on mettait en pratique ces conseils, notre agriculture déploierait bientôt une apparence d'amélioration qui serait beaucoup plus avantageuse pour les cultivateurs et pour le pays. A moins qu'on ne s'en tienne à ces règles, on ne peut améliorer la terre, ni la conserver dans un état de fertilité avantageuse. Inutile d'espérer réaliser de grands profits par la culture de la terre, sans lui rendre le fumier ou des engrais en retour de ce qu'elle nous fournit en produits. Quelques excellentes que soient nos terres, elles ne peuvent continuer à nous donner des récoltes d'aucune valeur, si elles ne reçoivent en échange une partie de ces récoltes sous forme d'engrais. Il n'y a pas lieu de s'étonner de l'épuisement de nos terres, lorsque nous prenons si peu de précautions à tirer partie des engrais qui nous sont fournis par nos animaux.

### Choses et autres.

Les fraises "Sharpless," de la pépinière de M. Augusto Dupuis. — Le Révd M. N. T. Hébert, curé de Kamouraska, nous écrivait le 7 août courant: "... L'année dernière j'ai acheté 2 douzaines de plants de fraises de la variété "Sharpless," de M. Augusto Dupuis, du Village des Aulnaies; et j'ai récolté cette année des fraises de trois, quatre et cinq pouces de tour. Je suis convaincu, d'après ma propre expérience, que c'est la variété la plus rustique et la plus productive; le goût de cette fraise est excellent. Je me propose à l'avenir de les cultiver en plus grande quantité dans mon jardin, de préférence à d'autres variétés que je cultive depuis longtemps."

Nos forêts. — Nos forêts disparaîtront si nous ne prévoyons dès maintenant la nécessité du reboisement de nos terres. Si nous voulons non seulement augmenter nos ressources forestières,

mais encore adoucir la rigueur de nos climats, nous devons reboiser toutes les terres incultes, ou celles qui ne sont pas cultivées avec profit.

1o. Nous devons planter en essences les plus estimées de nos forêts, toutes les ravines et les pentes des élévations, ainsi que toutes les terres trop empierrées pour être nettoyées et permettre le service de la charrue.

2o. Nous devons protéger avec une ceinture d'arbres tout bâtiment, verger ou jardin, exposé aux atteintes des vents froids.

3o. Les rives de tous les cours d'eau, les bords des étangs et des fossés, doivent être plantés d'arbres qui les protégeront contre les effets des inondations.

4o. Tous les chemins publics, doivent être bordés d'arbres de grandes espèces.

Par ces plantations diverses, non seulement nous combattons la disette de bois, dont la prochaine génération est menacée; mais nous ajouterons à notre fortune et à notre bien-être présent.

Mais nous pourrions, par l'emploi de moyens simples augmenter encore notre richesse financière rien qu'en préservant nos forêts et en veillant à la reproduction naturelle des espèces. Dans ce but il est nécessaire

1o. De ne jamais laisser errer les animaux domestiques dans les bois et surtout de ne jamais leur permettre de se nourrir des pousses des jeunes arbres.

2o. Les jeunes tailles doivent être modérément et précieusement élaguées. Les espèces sans valeur doivent être abattues et les autres taillées de telles sortes qu'elles poussent plus en troc qu'en branche.

3o. Les arbres doivent être abattus avec intelligence et en prévision de la pousse future. Les arbres de valeur que l'on désire voir repousser doivent être coupés au printemps; ceux sans valeur que l'on désire voir disparaître, doivent l'être en août.

En se conformant à ces quelques conseils qui n'ont absolument rien de difficile à suivre et dont la pratique ne demande ni grand travail ni grand capital, non seulement on préservera et on augmentera la valeur de nos forêts, mais on transformera en source de revenus, bien des terrains incultes ou perdus tout en diminuant la rigueur de nos hivers. — *Le Moniteur du Commerce.*

— On sait qu'aux Etats-Unis, le prix du bœuf est encore plus élevé actuellement qu'au Canada.

Le *Scientific American* dit que le bœuf aux Etats-Unis sera cher excessivement tant que l'élevage du bétail n'aura pas égalé les besoins de la consommation.

"Ce n'est pas, ajoute-t-il, ce que coûte d'abord le bétail dans le champ, ou à la boucherie, après avoir été transporté d'un lieu à un autre, à travers ce continent, qui déterminent le prix de la viande qu'achète le consommateur, mais c'est le fait que l'approvisionnement est si insuffisant que les éleveurs peuvent demander et obtenir de suite un prix qui leur permet de réaliser vingt, trente, même cinquante pour cent de profit par année sur l'argent qu'ils ont placé dans cette industrie, vendant pour six centins la livre les animaux vivants, qui ne leur coûtent qu'un couple de centins la livre.

Le confrère américain constate aussi que des centaines de familles qui se nourrissaient de lard salé, ont maintenant adopté le bœuf, et ce changement se généralise de plus en plus chez les cultivateurs, les artisans, les gens du peuple à l'aïse, par suite du développement de la prospérité individuelle et de l'influence exercée par cette école qui prétend que la viande de porc n'est pas une nourriture saine. — *Le Monde.*

### RECETTES

#### Moyen d'empêcher les faulx, faucilles et autres instruments de rouiller.

Pour empêcher les faulx, faucilles et autres instruments aratoires de rouiller, quand le temps de s'en servir est passé, on doit les nettoyer, puis aussitôt les exposer au feu jusqu'à ce qu'ils soient assez chauds pour y faire fondre la cire avec laquelle on les a préalablement frottés. Il faut alors, sans les couvrir, mettre ces instruments, dans un appartement qui, sans être chaud, soit exempt d'humidité. L'usage ordinaire pour les préserver de la rouille est de les entourer de liens de foin; en hiver, ce moyen est moins sûr, parce que l'humidité s'y fait plus sentir.

*Moyen de guérir les chevaux de la maladie appelée  
"Heaves" ou "tranchées."*

Pour un cheval, prenez une livre et demie de bon gingembre en poudre; donnez lui en deux cuillerées par jour, une le matin et une autre le soir. Ce gingembre doit être mêlé à du son de blé.

**COLLÈGE DE STE-ANNE.**

La rentrée des Elèves du Collège Ste-Anne aura lieu vendredi le premier Septembre prochain, et les classes ouvriront le lendemain.

Monsieur Charles Richard est nommé Directeur des Ecoliers et Profet des Etudes, en remplacement de Messieurs Frenette et Ed. Leclerc qui laissent le Collège.

M. Alphonse Tétu, Vicairo de Ste Claire, est nommé Professeur de Rhétorique.

**Election d'un député à la Chambre des Communes, District électoral de Kamouraska.**

Dépenses légales faites par E. Chapleau, agent du Candidat Charles Bruno Blondeau à l'élection d'un Député à la Chambre des Communes du Canada pour le District de Kamouraska:

Payé à Chs T. Dugal pour copie de listes électorales..... \$6.50  
Payé à Firmin H. Proulx pour impression..... 2.85  
\$9.35

St-Paschal, 10 août 1882.

ED. CHAPLEAU,  
Agent de Chs-Bruno Blondeau.

Compte des dépenses personnelles de Charles-Bruno Blondeau Candidat à l'élection d'un député à la Chambre des Communes du Canada, pour le District électoral de Kamouraska:

Pour pension et billets de passage pendant l'élection.... \$3.55  
St-Paschal, 10 août 1882.

Kamouraska, 12 août 1882.

CHS-B. BLONDEAU.  
J.-G. PELLETIER,  
Officier-Rapporteur.

17 août 1882.

**EXPOSITION PROVINCIALE  
AGRICOLE ET INDUSTRIELLE  
A MONTREAL**

**Du 14 au 23 Septembre prochain.**

**\$25,000 OFFERTS EN PRIX.**

Terrain spacieux et bâties magnifiques pour l'exposition des animaux, manufactures, instruments d'agriculture et de machines en opération.

L'exposition s'ouvrira le 14 septembre; les animaux n'arriveront que le 18, date après laquelle l'Exposition sera au grand complet.

Les compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur ont réduit leurs prix pour cette circonstance.

Les exposants sont priés de faire leurs entrées le plus tôt possible.

Pour liste de prix, formules d'entrée et toutes autres informations, s'adresser aux soussignés.

GEO. LECLERE, } Secrétaire  
S.-C. STEVENSON. } conjoints.

No. 76, rue St-Gabriel, Montréal.

10 août 1882.



**NAVIGATION DE LA TRENT.**

**AVIS AUX ENTREPRENEURS.**

L'ADJUDICATION des travaux pour les canaux de Fenelon Falls, Buckhorn, et Burleigh, qui devait avoir lieu le deuxième jour d'août prochain, est inévitablement remise aux dates suivantes:—

Les soumissions seront reçues jusqu'à jeudi, le vingt-quatrième jour d'août prochain.

Les plans, devis, etc., seront prêts à être examinés [aux endroits déjà mentionnés] jeudi, le dixième jour d'août prochain.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,

Secrétaire.

Dépt des chemins de fer et canaux,  
Ottawa, 15 Juillet 1882.

27 juillet 1882.



**AGRANDISSEMENT DU CANAL WELLAND.**

**AVIS AUX ENTREPRENEURS.**

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour le Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, VENDREDI, le 1er jour de SEPTEMBRE prochain, pour l'approfondissement et l'achèvement de cette partie du Canal Welland, entre Ramey's Bend et Port Colborne, désignée sous le No 31, comprenant la plus grande partie de ce qui est appelé "Tranchée dans le roc."

On pourra voir les plans des travaux et les devis de ce qui reste à faire à ce bureau et au bureau de l'ingénieur local, Welland, dès et après VENDREDI, le 18e jour d'AOUT prochain; l'on pourra aussi s'y procurer des formules imprimées de soumission.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées, et, dans le cas de sociétés, à moins que la soumission ne porte les signatures des personnes mêmes, il faudra indiquer la nature de l'occupation et le domicile de chaque associé; et de plus, un chèque de banque accepté pour la somme de quatre mille piastres devra accompagner la soumission; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsque requis de ce faire aux prix et conditions mentionnés dans l'offre. Le chèque ou l'argent sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,

Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,  
Ottawa, 15 juillet 1882.

27 juillet 1882.

**Institutrice demandée.**

On a besoin, à Laval, comté de Montmorency, d'une institutrice pour école élémentaire, salaire \$100, avec augmentation si on est satisfait.—Il faudra de bons certificats.—S'adresser au Curé du lieu.

H. DESJARDINS, Ptre.,

Curé de Laval, comté de Montmorency,

20 juillet 1882.



## Aux Maisons d'Education et à MM. les Commissaires d'Ecole.

On voudra bien se rappeler que notre LIBRAIRIE offre l'avantage de l'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET DE LIVRES CLASSIQUES et de FOURNITURES D'ECOLE, et que nos prix sont des plus réduits. Nous vous engageons à bien vouloir nous faire parvenir vos ordres aussitôt qu'il nous sera possible, afin de ne pas éprouver de retard à L'OUVERTURE DES CLASSES.

Catalogues, listes de prix, Echantillons de Papier, etc., envoyés sur demande.

J. B. ROLLAND & FILS,

Libraires Editeurs de la Nouvelle série de Livres de Lecture de Montpetit.

Rue St. Vincent, No. 12 et 14.

10 août 1882.

# COLLÈGE DE STE-ANNE

COMTÉ DE KAMOURASKA

## PROSPECTUS

ou

### Cours commercial et du Cours classique.

Le Collège de Ste-Anne de la Pocatière, situé à 75 milles en bas de Québec, fondé en 1827 par M. C.-F. Painchaud, est admirablement situé sur un coteau élevé, à une petite distance du fleuve St-Laurent et à un demi-mille de la gare du Grand-Tronc. Il réunit à un degré éminent les avantages de la retraite et de la salubrité; ses parterres magnifiques, les arbres superbes et touffus qui environnent ses cours de récréations, et la belle montagne qui l'avoisine, en font un des sites des plus pittoresques et les plus agréables qui se puisse rencontrer. Tous les ans on fait, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Collège, des améliorations propres à en rendre le séjour de plus en plus agréable aux élèves.

L'année dernière (1881) on a renouvelé les toits des deux Cours en toits français, de manière à faire des dortoirs ayant tous les avantages possibles pour la santé et la commodité, c'est-à-dire ventilateurs, armoires, etc.

#### ÉDUCATION MORALE ET PHYSIQUE.

L'enseignement religieux tient le premier rang dans l'éducation des jeunes gens qui fréquentent cette institution.

Le culte est la religion Catholique, cependant on admet les élèves qui en professent une autre; mais dans un but d'ordre et de régularité, tous sont obligés d'assister aux exercices religieux et de se conformer au Règlement de l'Institution. En tout temps et en tous lieux, les élèves sont placés sous la vigilante surveillance de leurs Maîtres.

Les lettres que les élèves reçoivent ou écrivent sont soumises à l'inspection du Directeur des Ecoles.

La santé des élèves est, pour les Directeurs du Collège, l'objet d'une tendre sollicitude; aussi veillent-ils à ce que les aliments soient sains et abondants.

Les récréations sont distribuées de manière à faciliter le développement du corps et de l'esprit. La salubrité de l'air qu'on respire à Ste-Anne de la Pocatière est très-propre à conserver et à fortifier la santé des élèves; mais lorsqu'ils sont malades ils sont reçus à l'infirmerie où ils ont toujours près d'eux un des maîtres.

#### INSTRUCTION.

Le cours d'étude se divise en deux sections: le Cours Classique et le Cours Commercial ou Anglais.

Le Cours Classique embrasse les cours de Science, de Philosophie, de Littérature, d'Histoire, de Latin et de Grec, tels qu'ils sont enseignés dans les autres Collèges et Séminaires de cette Province.

Le Cours Commercial comprend les grammaires Française et Anglaise, l'Arithmétique, la Géographie, l'Histoire Sainte, des cours de Lecture et de Calligraphie, le Dessin linéaire, le Toisé, des exercices élémentaires de Narration et de Correspondance, la Tenue des livres (en partie simple et en partie double).... Droit commercial, Correspondance Commerciale, Echange, Banquerie, Commission, etc., etc., etc.

Après le Cours Commercial les Elèves avec l'agrément de leurs parents, passent dans le Cours Classique.

Le Cours Classique et le Cours Commercial marchent côte à côte, mais séparément et indépendamment l'un de l'autre.

Les jeunes gens qui se préparent ailleurs à entrer dans le Cours Classique, ne sont admis que lorsqu'ils connaissent le Français à peu près complètement; l'étude préalable de l'Anglais n'est pas aussi strictement exigé.

#### OBSERVATIONS.

Les quart-pensionnaires et les externes ne doivent s'absenter d'aucun exercice du Collège sans permission.

Outre les Bulletins semestriels transmis aux parents et les récompenses décernées à la fin de l'année aux Elèves qui se sont le plus distingués, dans leurs classes respectives, par leur progrès et leur bonne conduite, les Directeurs du Collège ont établi, dans les deux cours, des sociétés littéraires qui sont des moyens puissants d'émulation. Dans le Cours Classique il y a la Société "St-Thomas d'Aquin," et la Société "St-Louis de Gonzague" dans le Cours Commercial. Des médailles et autres décorations d'honneur sont distribuées selon le mérite.

#### CONDITIONS.

Le prix de la pension pour les dix mois de l'année scolaire est:

Pensionnaires .....	\$100
½ Pensionnaires .....	40
Externes .....	20

Payable d'avance et en trois termes: le premier à la rentrée, le second au 10 Décembre, et le troisième au 20 mars.

Tout mois commencé doit être payé en entier par les élèves qui entrent après l'ouverture des classes ou qui sortent avant la fin de l'année; et dans le cours de l'année il n'y a déduction que pour une absence d'un mois ou moins.

Abonnement à la Bibliothèque..... 15 cts par mois.

Infirmerie dans le Collège (en sus de la pension) 15 cts par jour.

Les livres, papier, plumes, etc., peuvent être fournis par les parents ou tuteurs ou par l'Institution à des prix modérés et payés d'avance.

Les élèves sortis d'une autre maison ne sont admis que sur les meilleurs renseignements.

Les effets que les parents doivent fournir, outre les habits, sont: une valise, ou un coffre ou un petit meuble pour mettre leur linge; des draps, des couvertes, un couvre-pieds, des taies d'oreillers, des bonnets, des serviettes, un bassin, un miroir, du savon, des peignes, du noir et des brosses à souliers.

Pour le réfectoire: des serviettes, un couteau, une fourchette une cuillère, une tasse ou verre à boire.

Si les parents le veulent, ils trouveront au Collège:

Un lit et sa fourniture.....	\$5.00 par année.
Garniture de lit seule.....	2.00 " "
Une couchette seule.....	50 " "
Un matelas seul.....	1.50 " "

Pour différents prix peu élevés les parents trouveront aussi au Collège tout ce qui est nécessaire au dortoir, savoir: miroir, brosse, serviettes, couvertes, etc.

#### SONT PAYÉS A PART.

Piano, usage de l'instrument.....	\$ 5 par année.
Piano, leçons.....	10 " "
Violon ou autre instrument, leçons....	5 " "
Dessin académique, leçons.....	1 " "
Télégraphie.....	10 " "

#### COSTUME.

Les costumes des élèves est le capot et la casquette de drap bleu avec nervures blanches et ceinture de laine verte. Ceux de première année peuvent obtenir la permission d'user les habits qu'ils portaient avant d'entrer au Collège.

10 août 1882.